



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

CIRCULAIRE DE RENTRÉE – COLLÈGE PASCAL

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

Rentrée

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE (horaires détaillés ci-dessous)

Les élèves du Collège qui avaient un cours de vacances obligatoire devront apporter leurs devoirs et l'attestation de travail au plus tard le jour de la rentrée.

- Sixièmes 1 & 2 : rentrée à 14 h 30. Fin des cours à 17 h.
- Cinquièmes 1 & 2 : rentrée à 9 h 15. Fin des cours à 16 h.
- Quatrièmes 1 & 2 : rentrée à 9 h 45. Fin des cours à 16 h.
- Troisièmes 1 & 2 : rentrée à 9 h. Fin des cours à 12 h.

Internes

- Sixièmes 1 & 2 : rentrée à 14 h 15.
- Cinquièmes 1 & 2 : rentrée à 9 h.
- Quatrièmes 1 & 2 : rentrée à 9 h 15.
- Troisièmes 1 & 2 : rentrée à 8 h 30.

L'emploi du temps de chaque classe sera distribué le premier jour. Les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e finissent les cours le mercredi après-midi à 14h.

Merci de prévoir un tote-bag pour y mettre les manuels ce jour-là (sauf en 6^e où un tote-bag Pascal sera offert à chaque élève).

Internes

Les élèves auront à la rentrée tous les renseignements pour s'installer dans leur dortoir, où les parents pourront se rendre. Chaque interne recevra les clefs de son placard ; il en sera responsable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une circulaire vous sera distribuée pour que vous nous indiquiez les jours et heures de sortie autorisés, ainsi que l'adresse éventuelle des correspondants.

Concernant la literie, les élèves devront se munir d'une couette, d'un drap housse, d'une taie et d'une housse de couette.

Uniformes

Les élèves sont tenus de porter un uniforme dont les références ont été communiquées par mail aux parents (www.acanthe-uniforme.com/espace-ecole-securise.html code « PASCAL 1899 »). Aucune autre tenue ne sera autorisée.

Les joggings sont interdits, sauf les jours où l'enfant a cours d'EPS.

Anglais Cambridge

Les deux heures hebdomadaires d'Anglais Cambridge sont incluses dans l'emploi du temps et obligatoires. Des groupes de niveau seront formés à la rentrée ou sur la base des tests passés en mai 2026.

Chaque élève passera au mois de mai ou juin 2027 un examen du Cambridge relatif à son groupe de niveau. Cet examen sera facturé en sus.

Livres et Cahiers

Pour les classes du Collège, les manuels sont commandés par l'Établissement et remis aux élèves à la rentrée. Ils devront être recouverts dans la première semaine suivant la rentrée avec le kit fourni par l'Établissement.

Le cahier de textes est fourni par l'Établissement. Merci de ne pas vous en procurer.

Se munir d'un classeur avec copies et d'une trousse dès le premier cours.

Une liste détaillée des fournitures par classe vous a déjà été envoyée par mail.

Association sportive (Collège et Lycée)

L'Association Sportive de l'École Pascal, affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), est accessible à tous les élèves du Collège et du Lycée désireux de pratiquer un sport. Elle permet la pratique par tous les élèves d'activités sportives facultatives (**Basket-ball, Natation, Tennis et Football**).

Les professeurs d'EPS organiseront une séance d'information aux élèves à la rentrée, le nombre d'inscrits étant limité. L'élève fait un choix de sport selon ses priorités et son emploi du temps. Les créneaux horaires seront ensuite définitivement confirmés (l'essentiel des activités ayant lieu à l'heure du déjeuner, hormis la piscine qui a lieu le jeudi à 17h).

Activités optionnelles

Elles seront à choisir à la rentrée :

- Atelier de théâtre
- Chinois
- Échecs
- Association sportive
- Coding en 5^e/4^e (obligatoire en 6^e)

Des circulaires spéciales d'inscription seront remises le jour de la rentrée par le Professeur Principal. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la deuxième semaine, en Vie de classe.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d'inscription n'a pas été complétée et signée au préalable par ses parents. L'engagement est annuel.

Demi-pension

Le régime de votre enfant sera à confirmer à la rentrée. **Aucun changement ne pourra être fait en cours de trimestre.**

En cas d'absence à la demi-pension, une autorisation est à demander par mail au moins 48h avant à intendance@ecolepascal.fr. Aucun remboursement ne sera effectué, mais nous éviterons ainsi le gâchis.

Facturation

Vous recevrez 3 factures dans l'année, en début de chaque trimestre. Les factures seront consultables via EcoleDirecte (les codes seront envoyés aux nouveaux parents à la rentrée). **Le règlement se fait exclusivement par virement ou prélèvement.** Vous pouvez mensualiser vos paiements ou poser vos questions concernant la facturation à l'adresse suivante : administration@ecolepascal.fr

Absences

Toute absence et tout retard doivent être signalés par téléphone au 01.45.04.14.23 (tapez 1) ou par courriel (education@ecolepascal.fr) au conseiller d'éducation dans les plus brefs délais.

Suite à une absence, **l'élève doit se présenter au bureau du conseiller d'éducation** dès son retour dans l'Établissement, **muni d'un billet d'absence** (présent dans le carnet de correspondance) **rempli et signé par la famille, accompagné si nécessaire d'un justificatif** (certificat médical, convocation...). L'Établissement se réserve le droit de ne pas accueillir en cours un élève sans justificatif.

Rendez-vous avec le Responsable pédagogique

Sur rendez-vous pris à l'avance, avec Monsieur Sébastien Plaziat par mail splaziat@ecolepascal.fr ou 01.45.04.14.23 – tapez 3.

Rendez-vous avec les professeurs

Sur demande écrite des parents, transmise par l'élève au professeur concerné, par le biais du carnet de correspondance, pour tous les niveaux ou via Pronote (onglet communication).

Courrier / Mail

Pour tout courrier ou mail adressé à l'École pendant l'année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d'adresse, de mail et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

Réunions de parents

Samedi 19 septembre 2026 de 9h à 12h dans le bâtiment principal bd Lannes.

Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 13h et de 14h à 18h.

Vacances scolaires 2026-2027

CONGÉS DE TOUSSAINT * : du VENDREDI 17 OCTOBRE 2026 en fin de matinée
au LUNDI 2 NOVEMBRE 2026 au matin

CONGÉS DE NOËL * : du VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2026 en fin de matinée
au LUNDI 4 JANVIER 2027 au matin

CONGÉS D'HIVER * : du VENDREDI 5 FÉVRIER 2027 en fin de matinée
au LUNDI 22 FÉVRIER 2027 au matin

CONGÉS DE PRINTEMPS * : du VENDREDI 2 AVRIL 2027 en fin de matinée
au LUNDI 19 AVRIL 2027 au matin

Règlement Intérieur

Un exemplaire mis à jour du règlement intérieur de l'Établissement figure dans le carnet de correspondance de l'élève. Il s'agit d'en prendre connaissance et de le signer à la rentrée. Un contrôle des signatures sera ensuite effectué en Vie de classe. Tout élève doit être en mesure de présenter ce règlement, en permanence, à un membre de l'équipe éducative.

Bonnes vacances à tous !

